



UNE DÉCENNIE POUR
L'AGRICULTURE FAMILIALE
6ème Conférence Globale

CONCLUSIONS DE LA VI^è
CONFERENCE MONDIALE:
UNE DECENNIE POUR
L'AGRICULTURE FAMILIALE





CONCLUSIONS DE LA VI^e CONFERENCE MONDIALE: UNE DECENNIE POUR L'AGRICULTURE FAMILIALE

Table des matières

| | |
|--|----|
| 1. CONTEXTE..... | 2 |
| 1.1 LA DECENNIE POUR L'AGRICULTURE FAMILIALE..... | 2 |
| 1.2. LA CONFERENCE MONDIALE SUR L'AGRICULTURE FAMILIALE | 3 |
| 2. DEBATS SUR LE PLAN D'ACTION DE LA DECENNIE POUR L'AGRICULTURE FAMILIALE | 5 |
| 2.1. PROPOSITIONS CONCRETES POUR CHAQUE PILIER DU PLAN D'ACTION DE LA DECENNIE | 7 |
| Pilier 1. Développer un environnement politique favorisant le renforcement de l'agriculture familiale | 7 |
| Pilier 2. Améliorer l'inclusion socio-économique, la résilience et le bien-être des ménages et des communautés dans les milieux ruraux..... | 8 |
| Pilier 3. Encourager la durabilité de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche..... | 9 |
| Pilier 4. Renforcer la multifonctionnalité de l'agriculture familiale et sa capacité à promouvoir l'atténuation du changement climatique et les systèmes alimentaires préservant la biodiversité, l'environnement et la culture..... | 10 |
| Pilier 5. Renforcer les organisations et les capacités d'agriculteurs et agricultrices familiaux à générer des connaissances et fournir des services inclusifs dans les zones rurales..... | 10 |
| Pilier 1 - Transversal. Soutenir les jeunes et garantir une durabilité générationnelle..... | 12 |
| Pilier 2 - Transversal. Promouvoir l'égalité des sexes au sein de l'agriculture familiale et le rôle de leadership des femmes rurales | 13 |
| 2.2. PLAN D'ACTION DE LA DECENNIE AUX NIVEAUX NATIONAL ET REGIONAL..... | 15 |
| 3. LE RÔLE DES COMITES NATIONAUX POUR L'AGRICULTURE FAMILIALE ET LES ORGANISATIONS D'AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES FAMILIAUX..... | 15 |
| 3.1. PROMOTION DE PLANS D'ACTION NATIONAUX POUR LA DECENNIE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE | 16 |
| 3.2. ESPACES DE DIALOGUE MULTI-ACTEURS ET COORDINATION MULTISECTORIELLE..... | 17 |
| 3.3. CADRES LEGAUX ET POLITIQUES PUBLIQUES RECONNAISSANT LES AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES FAMILIAUX | 17 |
| 4. INDIQUER LES PRIORITES A METTRE EN PLACE POUR LA REUSSITE DE LA DECENNIE POUR L'AGRICULTURE FAMILIALE | 18 |



CONCLUSIONS DE LA VIÈME CONFÉRENCE MONDIALE : UNE DÉCENNIE POUR L'AGRICULTURE FAMILIALE

1. CONTEXTE

1.1 LA DÉCENNIE POUR L'AGRICULTURE FAMILIALE

L'agriculture familiale fait de plus en plus l'objet d'une attention particulière depuis 2014, Année Internationale de l'Agriculture Familiale (AIAF). Il s'agissait de la première Année Internationale de l'ONU proposée et soutenue par des organisations de la société civile. L'AIAF a replacé l'agriculture familiale au centre des politiques agricoles, environnementales et sociales dans les programmes nationaux et a marqué un tournant vers un développement plus équitable et équilibré. L'AIAF a alimenté un processus de dialogue politique solide impliquant l'ensemble des acteurs majeurs concernés et ayant abouti à des politiques, des programmes et des activités ainsi que des dispositifs institutionnels en faveur de l'agriculture familiale¹ aux échelles nationale et régionale. 50 Comités Nationaux pour l'agriculture familiale (CNAF) ont été créés pour favoriser le dialogue politique, susciter un fort engagement politique en faveur de l'agriculture familiale (déclarations politiques de haut niveau et mobilisations de la société civile aux niveaux national et régional).

Compte tenu des réalisations de l'AIAF et suite à l'initiative ultérieure AIAF+10 coordonnée par le FRM et particulièrement soutenue par les organisations de l'agriculture familiale, l'Assemblée Générale des Nations-Unies, a proclamé la **Décennie de l'ONU pour l'Agriculture Familiale 2019-2028**² (DNUAF) lors de sa 72^e session le 20 décembre 2017. La DNUAF sert de cadre aux pays pour l'élaboration des politiques et des investissements publics afin de soutenir l'agriculture familiale et contribuer à la réalisation des Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies (ODD). Le projet de résolution a été présenté (et dirigé) par le gouvernement du Costa-Rica, et soutenu par 13 autres pays. La résolution finale déclarant la Décennie a été présentée avec le soutien de 104 pays et approuvée à l'unanimité.

Afin de superviser la mise en œuvre de la DNUAF, un comité de pilotage international a été créé, celui-ci est composé de représentants d'Etats membres de différentes régions et d'organisations d'agriculteurs et agricultrices familiaux (LVC, FRM, OMA et 5 organisations régionales d'agriculture familiale). Le comité de pilotage international de la Décennie pour l'Agriculture Familiale (CPI de la DNUAF) est soutenu par le secrétariat conjoint de la FAO et du FIDA.

Le processus d'élaboration du Plan d'Action de la Décennie pour l'Agriculture Familiale a débuté juste après la Déclaration de la Décennie, lorsque les organisations de la société civile ont défini leurs priorités ainsi que le niveau d'actions et les objectifs spécifiques que devrait impliquer la Décennie. Ce processus s'est intensifié en octobre 2018, lorsque la FAO et le FIDA se sont engagés, en collaboration avec le

¹ Parmi quelques exemples significatifs figurent la réforme de la politique semencière de la Gambie (création d'un Conseil des semences dans lequel les organisations de la société civile ont obtenu trois sièges), le décret 1030/2014 en Argentine (création d'un secrétariat d'état à l'agriculture).

² Assemblée Générale des Nations-Unies, 72^e session, [72/239. Décennie des Nations-Unies pour l'Agriculture Familiale \(2019–2028\)](#), (A/RES/72/239).



Comité de Coordination Mondial³, à diriger un processus de consultation visant à définir le Plan d'Action de la Décennie.

La VI^e Conférence Mondiale sur l'Agriculture Familiale faisait officiellement partie de ce processus de consultation. Lors de la Conférence, de vastes échanges ont eu lieu sur le projet 0 du Plan d'Action de la Décennie, ce qui a abouti à la version finale du Plan d'Action Mondial approuvé par le comité de pilotage international de la Décennie pour l'Agriculture Familiale (voir annexe 5).

1.2. LA CONFERENCE MONDIALE SUR L'AGRICULTURE FAMILIALE

La VI^e Conférence mondiale sur l'agriculture familiale a eu lieu à l'hôtel Seminario, à Derio au Pays Basque en Espagne, du 25 au 29 mars 2019. Le principal objectif de la Conférence était de définir le Plan d'Action de la Décennie pour l'agriculture familiale 2019-2028 déclarée par l'Assemblée Générale de l'ONU au niveau mondial, mais aussi dans chaque pays et région du monde. La capacité de la Décennie à encourager la définition et la mise en œuvre de Plans d'Action Nationaux avec des engagements concrets et solides visant à améliorer les politiques publiques axées sur l'agriculture familiale sera l'élément clé pour la réalisation des objectifs de la Décennie et des ODD. Ces Plans d'Action Nationaux seront développés au sein de chaque pays par les gouvernements, les organisations d'agriculteurs, les Comités Nationaux pour l'agriculture familiale et autres acteurs majeurs.

Globalement, 260 représentants de 66 pays ont activement participé aux 5 journées de la VI^e Conférence Mondiale. Il est important de noter que la majorité des participants (92) provient d'organisations d'agriculteurs et agricultrices familiaux. La VI^e Conférence a également reçu des contributions de la part des principales organisations régionales agraires (AFA, COPROFAM, PDRR, PAFO, PROPAC, REFACOF, ROPPA, UMNAGRI) ainsi qu'une participation active des représentants de l'organisation mondiale des agriculteurs (OMA) et La Via Campesina (LVC).

Par ailleurs, la conférence a réuni 61 participants issus d'organisations de la société civile représentés par des ONG, des syndicats et des réseaux internationaux et qui ont activement participé au groupes de travail et à la modération.

De plus, environ 27 représentants de gouvernements ont également participé à la Conférence (institutions nationales et intergouvernementales : le président du Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale (CSA), le secrétariat exécutif du CAC (Conseil Agricole Centraméricain); le Directeur Général pour l'agriculture et le développement rural du Portugal; le Directeur Général pour les politiques de développement durable du Ministère des Affaires étrangères, de l'Union Européenne et de la Coopération d'Espagne (MAEUEC); la Commissaire de l'économie rurale et de l'agriculture de l'Union Africaine (UA); l'Attaché agricole, le représentant permanent adjoint des Philippines à la FAO, FIDA et PAM; le Chef d'unité C1, DG, DEVCO, de la Commission Européenne ; le Directeur de l'engagement

³ Le Comité de Coordination Mondial (CCM) est un Comité qui s'établit par les Organisations de la Société Civile pour coordonner leurs positions et leurs actions dans le cadre de l'AIAF 2014, la campagne pour la déclaration de la Décennie, et maintenant pour la mise en œuvre de la Décennie pour l'Agriculture Familiale 2019-2028. Le CCM rassemble une grande partie des organisations agraires de l'agriculture familiale et des OSC et représentants de Comités Nationaux de l'agriculture familiale



global et de la division des relations multilatérales du FIDA ; le Directeur Général pour le Développement rural, du Ministère de l'élevage, de l'agriculture et des pêches d'Uruguay ; le Vice-Secrétaire pour l'agriculture du gouvernement basque ; la Cheffe du développement rural, du département de la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour la coopération sectorielle, AECID, du gouvernement espagnol ; le Directeur pour l'Agriculture Familiale du Ministère de l'agriculture et de l'élevage du Costa-Rica ; le Secrétaire technique du REAF-Mercosur ; des membres du Parlement espagnoles et promotrices de l'alliance espagnole pour le droit à l'alimentation.

Leur présence constitue un facteur important pour l'implication des décideurs dans la mise en œuvre de la Décennie aux échelles nationale et régionale.

Enfin, le secteur privé était également représenté principalement par des coopératives et des entreprises familiales (environ 14). Le lien avec les centres de recherche était constamment évoqué lors des débats, dont 12 représentants étaient en effet présents.

Avant l'ouverture officielle du 27 mars, la VI^e Conférence Mondiale a consacré deux journées de travail à trois éléments stratégiques de la Décennie pour l'Agriculture Familiale : le premier jour (25 mars), des échanges ont eu lieu entre les organisations d'agriculteurs et agricultrices familiaux et lors de la seconde journée (26 mars), deux sessions de travail ont été organisées, l'une consacrée à la thématique des jeunes et l'autre à celle des femmes.

Le programme était complété par d'autres rencontres majeures : une réunion des Comités Nationaux d'Agriculture Familiale, une réunion du Comité de Coordination Mondial de l'AIAF+10, un Petit-Déjeuner Informel entre des représentants de gouvernements et d'autres acteurs institutionnels.

Outre les réunions citées ci-dessus et la session plénière de deux jours, un nombre considérable de sessions de travail a été mené afin de débattre des contributions au Plan d'Action (voir Annexe 1).

Les deux principales caractéristiques de la Conférence résident dans la richesse des échanges et la participation active de l'ensemble des participants aux multiples réunions. Outre les sessions plénières, 18 réunions de travail ont eu lieu :

- Les échanges entre les communautés autochtones le dimanche
- La session d'échanges et la foire de produits issus de l'AF le lundi, sur comment renforcer les organisations agraires, avec environ 80 participants
- Les sessions consacrées aux thématiques des femmes et des jeunes traitant des contributions spécifiques à intégrer dans le Plan d'Action
- La réunion des Comités Nationaux pour l'Agriculture Familiale avec environ 60 participants
- La réunion du Comité de Coordination Mondial (CCM) de l'AIAF+10
- Un petit-déjeuner informel ayant réuni 19 représentants de gouvernements, organisations



intergouvernementales, institutions régionales et internationales (voir annexe 2)

- Une réunion informelle entre les organisations régionales d'agriculteurs et agricultrices d'Afrique avec Mme Josefa Leonel Sacko, Commissaire de l'Union Africaine pour l'économie rurale et l'agriculture
- Réunion de travail du CBI2 ILC
- Réunion du Mécanisme forêts et paysans (FFF - forest and farm facility)
- Réunions spécifiques entre les CNAFs de chaque région : CNAFs africains, CNAFs américains, CNAFs asiatiques et les CNAFs de l'Europe de l'Est
- Sessions de groupes de travail sur le Plan d'Action réparti par régions : 4 groupes d'Afrique (Ouest, Centrale, Sud et Est), 2 groupes d'Amérique (Centrale et Sud), 1 groupe d'Europe et 1 groupe d'Asie

Cette VI^e conférence a également représenté l'occasion de tenir l'Assemblée Générale du FRM et de mettre en place le nouveau Conseil d'Administration au sein duquel les organisations agraires régionales (AFA, COPROFAM, PDDR, PIFON et PROPAC) jouent un rôle majeur, renforçant la gouvernance du FRM pour l'Agriculture Familiale.

Au cours de la conférence, des discussions approfondies ont été consacrées au contenu du Plan d'Action de la Décennie, donnant lieu à des douzaines de propositions et contributions concrètes. Ces propositions concernent les différents piliers de travail du plan d'action et les divers niveaux d'action ont été partagés avec le Secrétariat Conjoint de la Décennie FAO-FIDA et constitué la base de l'élaboration de la version finale du plan d'action.

Les documents suivants ont été rédigés :

- Un document récapitulatif du contenu des réunions
- Des comptes rendus des réunions d'échanges des organisations agricoles consacrées à la jeunesse et aux femmes
- Des contributions concrètes au projet de Plan d'Action, piliers 1-2-3-4
- Des idées de développement de plans d'action régionaux et nationaux dans 6 régions et 40 pays
- Des déclarations par les organisations de l'agriculture familiale et les organisations de la société civile (OSC).

2. DEBATS SUR LE PLAN D'ACTION DE LA DECENNIE POUR L'AGRICULTURE FAMILIALE

Le plan d'action pour la Décennie est destiné à servir de guide détaillé pour la communauté internationale, notamment pour les collectivités locales et gouvernements nationaux, les



parlementaires, les agences spécialisées et les autres organismes compétents des Nations-Unies, les institutions financières internationales et autres mécanismes internationaux, les institutions régionales, les organisations d'agriculteurs et agricultrices et de producteurs et productrices, les établissements universitaires et instituts de recherche, les organisations de la société civile, les petites et moyennes entreprises et le secteur privé, afin d'atteindre les principaux objectifs de la Décennie : améliorer et axer les politiques publiques sur l'agriculture familiale.

Comme indiqué précédemment, le comité de pilotage international de la Décennie a convenu d'échanger au sujet du projet 0 du plan d'action de la Décennie de manière approfondie au cours de la Conférence Mondiale sur l'Agriculture Familiale qui a représenté une excellente occasion d'améliorer le projet et formuler des propositions concrètes.

Le projet 0 du plan d'action était basé sur sept piliers de travail (voir ci-dessous) et des sessions spécifiques ont été consacrées à chacun de ces piliers :

- Pilier 1. Développer un environnement politique qui favorise le renforcement de l'agriculture familiale
- Pilier 2. Améliorer l'inclusion socio-économique, la résilience et le bien-être des ménages et des communautés dans les milieux ruraux
- Pilier 3. Encourager la durabilité de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche
- Pilier 4. Renforcer la multifonctionnalité de l'agriculture familiale et sa capacité à promouvoir l'atténuation du changement climatique et les systèmes alimentaires qui protègent la biodiversité, l'environnement et la culture
- Pilier 5. Renforcer les organisations et les capacités des agriculteurs et agricultrices familiaux à générer des connaissances et fournir des services inclusifs dans les zones rurales
- Pilier transversal 1. Soutenir les jeunes et assurer une durabilité générationnelle
- Pilier transversal 2. Promouvoir l'égalité des sexes dans l'agriculture familiale et le rôle de leadership des femmes rurales

Les participants ont débuté leur intervention en soulignant leur engagement sans équivoque et en élaborant un scénario ambitieux pour la Décennie. L'importance du développement des niveaux nationaux et régionaux du plan d'action afin de mettre en place les actions spécifiques et concrétiser les produits et résultats a été soulignée tout au long de la Conférence. Des engagements de la part des gouvernements aux niveaux national et régional seront nécessaires afin de concrétiser les piliers de même que les produits et résultats.

Ces engagements sous forme de nouvelles politiques, lois, programmes, etc. constitueront la base du succès de la Décennie.

Il existe déjà des cadres politiques et des initiatives pour l'AF, la jeunesse et les femmes dans l'AF, l'entrepreneuriat rural, etc., mais ceux-ci n'ont pas réellement été mis en place et rendus opérationnels. Cela sera possible uniquement si les budgets sont suffisants pour la mise en place de ces politiques. Par



ailleurs, des mécanismes de monitoring doivent être développés pour évaluer la mise en œuvre de ces initiatives accordées en faveur de l'AF. Les organisations de l'AF et les CNAF doivent participer au monitoring et à la mise en œuvre de la Décennie.

Les espaces de dialogue, y compris les CNAFs et le rôle des organisations de l'agriculture familiale dans le "cycle" complet des politiques publiques ont été soulignés au cours de chacune des sessions. Le renforcement de leurs capacités et services constitue par conséquent un défi réel.

La Décennie devrait également chercher à faciliter l'intégration de l'élevage, de la pêche, de la foresterie, du pastoralisme et des communautés autochtones en tant qu'"agriculture familiale" et il est vraiment nécessaire d'insister sur ce point dans le plan d'action. L'accès aux ressources naturelles, notamment l'accès et droits fonciers, devrait également être souligné dans le Plan d'Action.

2.1. PROPOSITIONS CONCRETES POUR CHAQUE PILIER DU PLAN D'ACTION DE LA DECENNIE

Pilier 1. Développer un environnement politique favorisant le renforcement de l'agriculture familiale

La création d'un environnement favorable au sein duquel l'ensemble des acteurs peuvent mettre en place le plan d'action nécessite des ressources financières, le partage d'informations et un développement institutionnel. Ces éléments faciliteront le travail des CNAFs et des organisations d'agriculteurs et agricultrices familiaux afin de créer des mécanismes de plaidoyer pour convaincre les décideurs politiques de l'importance du soutien à l'agriculture familiale. Des messages forts sont nécessaires afin de fournir et partager les informations concernant le rôle et les opportunités considérables qu'offre l'agriculture familiale pour le développement durable des terres.

Le plan devrait inclure des politiques publiques spécifiques pour promouvoir et renforcer l'agriculture familiale à l'aide de fonds adaptés pour leur mise en œuvre. Plusieurs pays ont déjà approuvé les réglementations spécifiques sur l'agriculture familiale, mais il est nécessaire de souligner que celles-ci n'ont pas encore été mises en place. Dans de tels cas, le défi durant la décennie concernera l'attribution des fonds et la mise en œuvre.

Des processus participatifs seront nécessaires pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques qui concernent l'agriculture familiale. Cela suppose des espaces de dialogue permanents avec les gouvernements, dans lesquels les organisations de l'AF participent et sont entendues et où l'ensemble des parties prenantes (gouvernements, organisations d'AF et CNAF) développent conjointement des politiques publiques. Afin de développer ce rôle, il est particulièrement important d'encourager, faciliter, consolider et reconnaître les CNAFs et autres espaces de dialogue afin d'élaborer des politiques publiques et renforcer les organisations de l'AF. Par conséquent, il est important de développer des capacités et des compétences pour le dialogue et avoir un réel impact sur le travail de plaidoyer.

Il est particulièrement important de garantir le renforcement intégral des politiques publiques de l'AF aux niveaux national, régional et infranational, garantissant non seulement la coordination interministérielle mais également le soutien d'une place plus grande pour l'agriculture familiale au sein



des gouvernements (politique d'Etat), des engagements avec des Présidents et Premiers Ministres, ainsi que la participation d'autres acteurs clés tels que les parlementaires, les OSC et les universités. La nécessité de collaborer non seulement avec le gouvernement mais également avec le parlement a été soulignée et une proposition concrète a été formulée afin de développer un Front Parlementaire en faveur de l'agriculture familiale au sein de chaque pays et aussi des conseils ou chambres de produits agricoles. Des représentants de l'AF doivent être partie intégrante des comités directeurs d'AF au même titre que les politiciens et doivent également prendre part aux espaces de consultation sur l'environnement/la planification territorial/les infrastructures.

Le genre constitue une problématique transversale qui devrait être également traité par le pilier environnement politique favorable. Le cadre politique sur l'agriculture familiale devrait encourager la représentation des femmes dans la gouvernance et les processus de prise de décisions ainsi que dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques.

La nécessité de mécanismes de suivre la mise en œuvre des politiques et fournir des analyses préliminaires afin de garantir leur impact positif sur les agriculteurs et agricultrices familiaux a été soulignée.

Il a été considéré urgent de développer des registres nationaux comportant des données désagrégées et d'intégrer des données sur l'AF dans le recensement et les enquêtes au niveau national. Les données collectées et analysées devraient être accessibles librement pour tous les agriculteurs et toutes les agricultrices familiaux. Il est également nécessaire d'intégrer, de soutenir et de valider les données provenant d'organisations de l'agriculture familiale et de garantir également la liberté d'accès aux informations. Des observatoires autonomes devraient être encouragés à fournir des données validées sur l'AF d'un point de vue méthodologique et communiquer régulièrement avec les Comités Nationaux pour l'AF et les autorités publiques.

La promotion de différents types d'associations et coopératives spécifiquement adaptées à l'agriculture familiale devrait être envisagée comme une stratégie clé pour traiter certaines problématiques de l'agriculture familiale, notamment l'accès aux intrants, au marché, aux ressources financières, etc.

D'autres idées au sujet de l'environnement favorable lié à l'importance de l'étiquetage ou le marquage des particularités des produits de l'agriculture familiale et la création de valeur ajoutée, reconnaissant ces produits comme produits d'intérêt national et public ont été abordées.

L'accès à la terre constitue une problématique spécifique majeure et devrait avoir une place plus importante dans le Plan d'Action. Par ailleurs, un effort devrait être fait sur la situation spécifique des femmes concernant l'accès à la terre et la propriété foncière en améliorant le cadre légal.

Pilier 2. Améliorer l'inclusion socio-économique, la résilience et le bien-être des ménages et des communautés dans les milieux ruraux

Dans le pilier 2, l'accent a été porté sur l'importance de la reconnaissance et l'amélioration de la visibilité de l'AF en tant que modèle du développement durable. Cela suppose également la reconnaissance de la diversité de la profession agricole, en gardant à l'esprit les différents actifs



agricoles afin qu'il y ait des taxes différenciées pour les agriculteurs et agricultrices adaptées pour réduire leur vulnérabilité.

L'accès à la terre a également été souligné, de même que l'importance d'élaboration de politiques garantissant un accès sécurisé aux terres arables. Il a également été suggéré que le titre du pilier inclut une référence à l'**amélioration des régimes fonciers** et à l'inclusion socio-économique des agriculteurs et agricultrices familiaux et leur résilience.

L'une des principales conclusions concernait la nécessité d'améliorer l'accès des agriculteurs et agricultrices familiaux aux marchés et leur participation effective aux activités de transformation qui créent de la valeur ajoutée et la création de mécanismes pour la mise en place d'un label AF (également cité par d'autres participants en lien avec les piliers 1 et 3). La création de marchés équitables et solidaires à tous les niveaux a été mentionnée, notamment les circuits courts de commercialisation, les coopératives de l'AF pouvant négocier de meilleurs prix et soutenir les marchés locaux, etc. D'autre part, l'accès au crédit et autres services financiers nécessite de nouvelles dispositions adaptées aux conditions de l'AF : crédits n'impliquant pas de prêts hypothécaires avec de faibles taux d'intérêt et des échéanciers convenables.

Les systèmes de protection sociale constituent également des éléments clés pour l'amélioration de l'inclusion socio-économique.

En relation avec le changement climatique, plusieurs approches sont nécessaires :

- Méthodes alternatives de lutte contre le changement climatique
- Connaissances (y compris savoir traditionnel) sur l'atténuation du changement climatique
- Assurance pour l'AF pour permettre la stabilité en cas de catastrophes naturelles, d'effets liés au changement climatique ou d'autres circonstances imprévues impactant les produits de l'AF
- Soutien à l'agriculture biologique, l'agroécologie et le commerce équitable en tant qu'éléments clés pour améliorer le mode de vie des agriculteurs et agricultrices familiaux.

Pilier 3. Encourager la durabilité de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche

Dans le cadre de ce pilier, plusieurs propositions ont été formulées: investissement visant à l'amélioration des infrastructures dans les zones rurales (routes, santé, éducation, sécurité, etc.), éducation formelle et informelle pour les agriculteurs et les agricultrices, avec un focus sur les jeunes et les femmes, sensibilisation des consommateurs sur les bienfaits nutritionnels, environnementaux et sociaux des produits issus de l'AF; promotion des modes de production durables (principalement l'agroécologie); garantie d'accès à la technologie et à la recherche scientifique pour l'AF.

Les échanges autour des trois dimensions de durabilité (sociale, environnementale et économique) se réfèrent constamment au travail avec les jeunes. Parmi les propositions, on retrouve des politiques d'inclusion axées sur les jeunes et les femmes dans les services de conseils-agricoles et conseil technique, créant une plateforme de renforcement pour les problématiques de la jeunesse rurale et en contact avec les consommateurs. L'accent a également été porté sur l'élaboration de cadres réglementaires permettant de rendre le marché transparent et éviter des pratiques déloyales aux



agriculteurs et agricultrices familiaux et autres acteurs de la chaîne de valeur.

Un appel a été lancé afin d'éviter la compréhension traditionnelle de la productivité. Le concept de productivité doit être redéfini selon des indicateurs multiples tels que les services environnementaux, l'emploi, le développement territorial et le paysage. Des systèmes démocratiques et alternatifs transparents en ce qui concerne les informations sur les prix doivent être disponibles pour les producteurs et les consommateurs.

Tel qu'indiqué dans le cadre du pilier 1, les différents types d'agriculture familiale nécessitent des mesures spécifiques pour leur développement durable. Cela comprend la promotion de relations pacifiques entre pasteurs et agriculteurs au sein des communautés, dans l'intérêt de la gestion durable des ressources naturelles.

Les services fournis par l'AF et ses organisations doivent être reconnus et renforcés : ces services incluent des banques de semences communautaires, des services de conseils-agricoles dirigés par des organisations paysannes, des coopératives d'agriculteurs et agricultrices familiaux et autres types d'associations.

Pilier 4. Renforcer la multifonctionnalité de l'agriculture familiale et sa capacité à promouvoir l'atténuation du changement climatique et les systèmes alimentaires préservant la biodiversité, l'environnement et la culture

L'agriculture familiale se caractérise par les différentes fonctions qu'elle occupe, notamment sur le plan économique, social, culturel et environnemental. Il a été souligné que les pratiques permettant la gestion des biens environnementaux (eau, biodiversité, terres) doivent être reconnues, étudiées et encouragées pour être efficaces, viables et durables.

Le pilier doit être basé sur une politique holistique s'étendant à l'agriculture, la foresterie, l'élevage et la pêche. Il est primordial de travailler sur les droits de propriété intellectuelle et la protection des communautés traditionnelles et des agriculteurs et agricultrices familiaux en ce qui concerne les ressources génétiques (y compris les banques de semences), leurs produits, leurs connaissances et leurs modes de production.

Il y a clairement un besoin que l'information sur les connaissances locales, ses résultats en lien avec l'adaptation au changement climatique et ses conséquences pour les écosystèmes cultivés et les solutions potentielles soit disponible. A cet égard, il existe une demande pour renforcer les capacités des agriculteurs et agricultrices familiaux à s'adapter au changement climatique, l'atténuer et faire preuve de résilience. Ceci pourrait se traduire par des mesures d'incitation à l'utilisation de la technologie verte, les énergies renouvelables, la régulation de l'usage de produits agrochimiques et l'accès à une participation institutionnalisée au financement vert.

Pilier 5. Renforcer les organisations et les capacités d'agriculteurs et agricultrices familiaux à générer des connaissances et fournir des services inclusifs dans les zones rurales



La session consacrée au renforcement des capacités des organisations d'agriculture familiale était un événement clé de la conférence. Il a été convenu que le renforcement des organisations de l'AF et de leurs capacités était la pierre angulaire de défense de l'agriculture familiale et la garantie d'une mise en œuvre réussie de la Décennie. En outre, il est essentiel de se concentrer sur les capacités de leurs leaders, de leurs jeunes agriculteurs et agricultrices et des femmes afin de franchir des étapes importantes et réaliser des changements pour l'agriculture familiale.

La session était divisée en deux parties. La première partie était un échange entre les organisations régionales de l'AF et la seconde était consacrée à un échange entre les organisations nationales de l'AF. Deux orientations principales ont émergé du premier échange : i) la nécessité de renforcer les capacités techniques et politiques des organisations de l'agriculture familiale afin de fournir des services inclusifs à leurs membres, en accordant la priorité au développement de l'agriculture familiale durable, ii) l'accent à mettre sur les capacités des organisations ou celles qu'elles peuvent développer, via leurs échanges avec d'autres organisations, en terme de proposition de divers types de services.

La seconde partie était divisée en groupes, chacun d'eux travaillant sur l'une des sept catégories suivantes :

1. Capacité organisationnelle et bonne gouvernance
2. Production durable
3. Changement climatique et gestion des ressources naturelles
4. Incubation d'entreprises et services financiers
5. Services sociaux et culturels
6. Action collective et processus politiques
7. Communication, TIC, création de connaissances et capacités d'innovation.

Les onze points énoncés ci-dessous tiennent compte des principales conclusions tirées de chaque groupe. Elles peuvent être considérées comme l'orientation à suivre afin d'améliorer les services de renforcement des capacités et les formes que doivent prendre les actions visant à renforcer les organisations d'agriculteurs.

- Renforcement des capacités au niveau du plaidoyer politique, avec une attention particulière portée sur la jeunesse et pas uniquement sur la dimension productive et de marché
- Former les leaders de demain (jeunes et femmes) à améliorer la gestion administrative, opérationnelle, politique et institutionnelle de leur organisation, renforcer leurs capacités et leur représentativité par rapport à leurs membres, aux gouvernements et à la société
- L'accès aux terres doit être un aspect spécifique et être différencié de l'accès aux ressources naturelles. Une attention particulière doit être portée aux droits des femmes à l'accès et la possession de leurs propres terres
- Travailler sur la reconnaissance des produits de l'AF et leur propre valeur ajoutée en tant que sujet d'intérêt national et public



- Encourager les partages d'expériences entre les organisations de l'agriculture familiale selon leurs demandes
- Un autre sujet clé à promouvoir et à mettre en œuvre est celui-ci du monitoring, ainsi que les expériences des observatoires de l'AF
- Encourager deux approches du changement climatique : 1. Moyens alternatifs pour y faire face; 2. connaissances à mobiliser en vue de l'atténuation
- Promotion d'associations et de coopératives afin de renforcer le pouvoir des organisations de l'AF
- Promouvoir la communication de l'AF à l'intérieur et l'extérieur du réseau des organisations
- Soutenir les capacités des organisations à proposer de meilleurs services à leurs membres : techniques et modèles de production, valeur ajoutée, transformation de la production, stockage, marketing, conception de plans d'affaires. Une attention a également été portée à la réalisation de services de vulgarisation agricole, un travail effectué en vue de l'autonomie progressive des organisations
- Former les organisations nécessitant une formation et l'acquisition de connaissances sur les problématiques de genre.

Pilier 1 - Transversal. Soutenir les jeunes et garantir une durabilité générationnelle

Au cours de la rencontre de jeunes, les jeunes agriculteurs et agricultrices ont débattu des mesures concernant le Plan d'Action pour la Décennie de l'Agriculture Familiale et ont établi une liste de propositions.

Afin d'améliorer l'implication des jeunes au sein de l'agriculture familiale et l'économie rurale, les éléments suivants sont nécessaires :

1. Plans complets de développement rural y compris la formation, l'assistance technique et le développement rural
2. Actions permettant d'encourager l'engagement des jeunes dans le secteur agricole à travers l'information, l'éducation et les campagnes de communication afin de motiver les jeunes à s'investir dans l'agriculture familiale, notamment par le biais des dispositions juridiques et institutionnelles existantes.
3. Reconnaissance de la jeunesse au niveau des entités de prises de décisions en leur confiant des responsabilités et en fixant des quotas pour leur participation au sein des organisations agricoles
4. Promotion de l'agriculture familiale pour les jeunes en vue de leur prise en considération dans le système éducatif (programme scolaire, centres de formation professionnelle, etc.).

Afin d'améliorer l'accès aux ressources naturelles pour la prochaine génération d'agriculteurs et agricultrices familiaux, en particulier un accès sécurisé à la propriété, aux actifs de production, à l'information, aux infrastructures, aux services financiers et aux marchés, les propositions suivantes ont été suggérées :

5. Encourager le développement, la disponibilité et l'inclusion de services financiers adaptés aux besoins



des jeunes agriculteurs et agricultrices familiaux par le biais de mécanismes (tels que les fonds alloués et les subventions) et de modalités accessibles aux jeunes (taux d'intérêts attractifs, garanties de l'Etat).

Afin d'améliorer la transition générationnelle au sein de l'agriculture, la pêche et la foresterie, les actions suivantes ont été demandées :

6. Action de sensibilisation et formation sur les questions relatives à la jeunesse pour les leaders traditionnels, dans le système familial et au niveau des pouvoirs locaux.

Afin d'améliorer le savoir-faire des jeunes agriculteurs et agricultrices sur les pratiques novatrices regroupant les connaissances locales (traditionnelles) sur les nouvelles solutions, il a été proposé de :

7. Développer les connaissances des jeunes agriculteurs et agricultrices familiaux afin qu'ils puissent avoir accès à de nouvelles opportunités d'emploi créé par des stratégies de diversification par le biais de la formation technique (en marketing, production, etc.) tout au long de la chaîne de valeur, au sein des coopératives et des services spécifiques de conseil.
8. Promouvoir les centres de formation et les cours universitaires axés sur l'agroécologie.
9. Former les jeunes au leadership afin de leur permettre d'accéder à des responsabilités plus importantes en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre des programmes et plaider également en faveur des droits à la propriété en particulier.

Pilier 2 - Transversal. Promouvoir l'égalité des sexes au sein de l'agriculture familiale et le rôle de leadership des femmes rurales

La session des femmes avait pour objectif de formuler des propositions concernant l'intégration des femmes rurales au Plan d'Action de la Décennie et faire du pilier un axe réellement transversal du plan.

Environ 40 femmes issues de différentes organisations de tous les continents ont participé à la rédaction des propositions. Ainsi, il a été conclu que les principales actions à développer au cours de la Décennie afin d'améliorer la situation des femmes rurales de façon significative sont les suivantes :

- Faire en sorte que le pilier 2 du Plan d'Action de la Décennie - «Promouvoir l'égalité des sexes au sein de l'agriculture familiale et le rôle de leadership des femmes» – soit véritablement transversal. Cela signifie que, outre le fait de disposer de mesures spécifiques, ce pilier devrait être présent dans chaque pilier en tant que politique publique permettant l'intégration d'actions visant l'égalité des sexes au sein de l'ensemble des institutions en lien avec l'agriculture familiale
- Promouvoir un contexte favorable afin de créer un changement culturel visant à parvenir à l'égalité des sexes et éliminer toutes les formes de violence envers les femmes. Institutions et procédures spécifiques pour résoudre les problèmes soufferts par les femmes et les diverses formes de discrimination et de violence. Promouvoir les programmes éducatifs dans l'éducation formelle et informelle afin de sensibiliser sur toutes sortes de discrimination et de violence envers les femmes et soutenir les actions permettant parvenir à l'égalité des sexes.



- Visibilité et évaluation du travail productif des femmes rurales, paysannes et autochtones afin qu'elles parviennent à une responsabilisation et une autonomie économique, politique et sociale. Promotion de mécanismes de financements adaptés, investissements dans les programmes de formation sur la prise de décision sur la production et la commercialisation et les politiques spécifiques permettant aux femmes d'accéder aux projets tout au long de la chaîne de valeur.
- Accès des femmes aux services publics tels que la santé de façon générale et la santé sexuelle en particulier, à l'éducation formelle et informelle dans leurs territoires, le transport, etc. De plus, il est nécessaire de créer des services permettant aux femmes de disposer de moments de détente et de loisirs.
- Renforcer la participation politique des femmes au sein des espaces et des processus de prises de décision à la fois au sein de leurs propres organisations, dans le cadre du plaidoyer politique et au sein des différentes instances de participation, renforcement, gestion, contrôle et suivi. Ecoles de leadership, formation politique et bonne gouvernance avec les milieux scolaires, les ateliers et les échanges. Outils de gestion spécialement conçus pour les femmes et la conception de lois et politiques spécifiques pour les femmes au niveau mondial.
- Possibilité pour les femmes d'accéder et de contrôler les ressources naturelles fondamentales pour la production de l'agriculture familiale telles que la terre, l'eau et les semences. Privilégier les processus d'attribution et de formalisation de propriété foncière pour les femmes afin d'assurer le régime foncier. Créer des actions de protection spécifique à tous les niveaux (local, régional et mondial) afin de rendre possible et efficace l'accès des femmes aux sources d'eau.
- Promouvoir des espaces d'expression à tous les niveaux (national, régional et mondial) permettant des échanges d'expériences sur la manière dont les femmes ont réussi à créer des actions positives sur le plan politique, social, économique et culturel pour l'égalité des sexes dans leurs pays. Promouvoir des rencontres internationales de femmes rurales tout au long de la décennie afin de mieux faire connaître les propositions des femmes, leur contribution à la production dans l'Agriculture Familiale et le renforcement de la sécurité et la souveraineté alimentaire mondiale. Bâtir un réseau féminin aux niveaux national, régional et mondial afin d'améliorer leur représentation et plaidoyer politique.

Créer des espaces permanents de communication donnant aux femmes accès à des lieux de rencontres virtuels afin de suivre les mesures prises dans ce plan d'action et ses indicateurs spécifiques pour l'action transversale liée à ce pilier. L'objectif vise à permettre aux femmes d'être en mesure de garantir la mise en œuvre de leurs propres propositions.

A la fin de la rencontre, les représentantes des femmes au sein du CCM ont été élues. Quatre candidates ont été présélectionnées et ont convenu d'un système de rotation.



2.2. PLAN D'ACTION DE LA DECENNIE AUX NIVEAUX NATIONAL ET REGIONAL

La Décennie de l'agriculture familiale doit aller au-delà du niveau mondial afin d'atteindre ses objectifs. Les deux premiers échanges (très différents) sur la mise en œuvre de la Décennie aux niveaux régional et national ont eu lieu au cours de la Conférence mondiale sur l'agriculture familiale :

Le 27 mars, les participants de différentes régions se sont rencontrés afin d'échanger sur la mise en œuvre de la Décennie aux niveaux régional et national.

Au niveau régional, la réunion a permis de définir une diversité d'espaces d'intégration pouvant être mobilisés afin d'engager les parties dans le processus de la Décennie et plaider en faveur de plans d'action régionaux, ainsi que des forums tels que les fronts parlementaires et les conférences thématiques, les organisations internationales et autres initiatives de la société civile pour la mise en œuvre de la DNUAF. En annexe 3, un tableau regroupe les idées visant à déterminer les Plans d'Action régionaux pour la Décennie.

L'élaboration de Plans d'Action Nationaux de la Décennie représente à la fois une étape importante (le tournant majeur étant les 100 plans d'action nationaux) et une condition préalable à la bonne mise en œuvre de la Décennie.

Avant et au cours de la Conférence, des propositions concrètes ont été recueillies concernant les politiques publiques qui doivent être révisées, améliorées et mises en place dans 30 pays ainsi que d'autres actions/éléments devant être modifiés et améliorés dans divers pays. Les propositions concrètes sont décrites en Annexe 4.

Le 28 mars, un petit-déjeuner informel a eu lieu sur la mise en œuvre de la Décennie et 19 représentants de gouvernements et organisations intergouvernementales, institutions régionales et internationales y ont participé. Les différents participants ont présenté leurs propositions pour la mise en œuvre de la Décennie, notamment au niveau national. Voir Annexe 2.

3. LE RÔLE DES COMITES NATIONAUX POUR L'AGRICULTURE FAMILIALE ET LES ORGANISATIONS D'AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES FAMILIAUX

La Conférence a sans aucun doute souligné le rôle des organisations d'agricultrices et agriculteurs familiaux dans la réalisation des objectifs de la Décennie. Les organisations de l'agriculture familiale et autres organisations de la société civile ont rédigé une déclaration résumant leurs aspirations dans le cadre de la Décennie et affirmant leur rôle moteur, qui a été signée par 100 organisations. Voir annexe 7.

Les Comités Nationaux pour l'Agriculture Familiale se sont réunis le 26 mars. Les 38 CNAFs existants et les nouveaux CNAFs sont les moteurs de la Décennie pour l'Agriculture Familiale sur le terrain. Leur rôle



clé en dans le développement des Plans d'Action Nationaux est reconnu, en promouvant et encourageant leur propre gouvernement et autres parties prenantes au niveau national sur la mise en place de Plans d'Action Nationaux dans une approche ascendante avec la participation des agriculteurs et agricultrices familiaux.

Les CNAFs ont discuté des mesures suivantes :

3.1. PROMOTION DE PLANS D'ACTION NATIONAUX POUR LA DECENNIE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE

Les CNAFs se sont engagés à contribuer à l'élaboration des Plans d'Action Nationaux sur l'agriculture familiale sur la base d'un large consensus entre les acteurs majeurs de l'agriculture familiale dans leurs pays. Les CNAFs représentent le moteur de la Décennie.

En vue de la réalisation de cet objectif, les mesures suivantes doivent être prises :

- Renforcement des CNAFs :

Mobilisation de ressources locales et nationales par les CNAFs :

- Un renforcement interne est nécessaire au sein des CNAFs pour leur reconnaissance par les gouvernements et la possibilité d'amener les principaux acteurs/secteurs de l'agriculture familiale du niveau local/terrain vers le national.
- Impliquer davantage d'organisations d'agriculture familiale et autres acteurs au sein des CNAFs et promouvoir un rôle prépondérant des organisations d'agriculteurs et agricultrices familiales dans la coordination des CNAFs.

- Elaboration des Plans d'Action Nationaux :

- Afin de renforcer l'élaboration des Plans d'Action Nationaux, il est nécessaire que les CNAFs privilégient la définition de propositions dans un processus ascendant et en les partageant dans le cadre d'un dialogue avec les gouvernements, les bureaux nationaux de la FAO et du FIDA.
- Lors de l'élaboration des Plans d'Action Nationaux, il est particulièrement important de travailler sur la mobilisation de ressources afin d'assurer la mise en œuvre du Plan.
- La FAO et le FIDA sont invités à soutenir les CNAFs de chaque pays, en contribuant à leur reconnaissance par les gouvernements et en travaillant conjointement à l'élaboration et la mise en place des Plans d'Actions Nationaux.

- Efficacité des Plans d'Action Nationaux (voir Annexe 6) :

- Il est nécessaire de créer un environnement favorable pour l'ensemble des acteurs en vue de la mise en œuvre du plan d'action. L'environnement favorable qui facilitera le travail des CNAFs comprend



les ressources financières, le partage d'informations et le développement institutionnel.

- Il est important de plaider en faveur du développement d'un monitoring systématique et de l'évaluation de mécanismes pour la mise en œuvre des Plans d'Action Nationaux dans chaque pays et faire en sorte que les CNAFs jouent un rôle actif au sein de ces mécanismes. Les révisions et les commentaires aideront à améliorer la mise en œuvre du Plan d'Action.
- Par ailleurs, il est nécessaire d'inclure dans le Plan Global un cadre de monitoring et d'évaluation pour les Plans d'Action Nationaux dans lequel le rôle des Comités Nationaux est également reconnu.

- Caractérisation de l'Agriculture Familiale pour l'élaboration de politiques différenciées :

La caractérisation de l'agriculture familiale devrait être intégrée dans les Plans d'Action Nationaux. Les systèmes de registres nationaux sont déterminants pour l'obtention d'information détaillée sur le nombre et les caractéristiques actuelles des secteurs de l'agriculture familiale, afin que des politiques publiques différenciées puissent être élaborées en faveur de l'agriculture familiale.

3.2. ESPACES DE DIALOGUE MULTI-ACTEURS ET COORDINATION MULTISECTORIELLE

Postulat :

Les CNAFs estiment que les espaces de dialogue multi-acteurs et la coordination intersectorielle sont nécessaires dans la phase d'élaboration du Plan d'Action, pas uniquement lorsque ces plans ont été élaborés et intégrés dans la phase de mise en œuvre. Il est également important de garantir une participation et une représentation équitable des femmes et des jeunes au niveau de la préparation des Plans d'Action Nationaux. Dans cette perspective :

- L'articulation interinstitutionnelle devrait impliquer des représentants de haut niveau.
- Les CNAFs réaliseront un travail pour contribuer et garantir que nul ne soit laissé pour compte dans le processus d'élaboration des Plans d'Action Nationaux. Les gouvernements doivent intégrer l'ensemble des acteurs et secteurs majeurs (agriculture, élevage, pêche, forêts, etc.), les femmes et les jeunes dans un processus de consultation ascendante.
- Les CNAFs encourageront le dialogue politique avec d'autres espaces multi-acteurs et intersectoriels afin de définir une vision commune et travailler conjointement au renforcement de l'élaboration et la mise en œuvre des Plans d'Action Nationaux. Les CNAFs développeront une stratégie afin de mobiliser les parlements au processus.

3.3. CADRES LEGAUX ET POLITIQUES PUBLIQUES RECONNAISSANT LES AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES FAMILIAUX

Les CNAFs envisagent les actions suivantes afin de contribuer à cet objectif :





- 1) Analyser les instruments juridiques et politiques au niveau national et les réglementations
- 2) Travailler en collaboration avec des juristes et des organisations d'agriculture familiale locales en vue de l'élaboration de propositions destinées à l'amélioration des textes
- 3) Partager les résultats de l'analyse et les propositions avec les entités gouvernementales et les parlements
- 4) Maintenir les rencontres de dialogue politique avec les décideurs afin de prendre en considération les propositions et préoccupations des agriculteurs et agricultrices familiaux en ce qui concerne la réforme et l'amélioration des cadres réglementaires et politiques.

Les organisations d'agriculteurs et agricultrices familiaux coordonneront les CNAFs ou y joueront un rôle majeur. Au cours de la session d'échanges entre les organisations d'agriculteurs et agricultrices familiaux, le 25 mars, la nécessité de renforcer la capacité de dialogue et le plaidoyer basé sur les connaissances techniques pour défendre l'AF au sein des zones politiques a été soulignée. Il a été précisé qu'il est essentiel de travailler sur l'action collective et les processus politiques à travers une représentation claire et forte des CNAFs et leurs organisations et via des actions menées par les acteurs eux-mêmes (organisations agraires et CNAFs).

4. INDIQUER LES PRIORITES A METTRE EN PLACE POUR LA REUSSITE DE LA DECENNIE POUR L'AGRICULTURE FAMILIALE

Un tiers de la population mondiale travaille au sein de l'agriculture familiale et fournit la majorité de l'alimentation mondiale, représentant les principaux investisseurs et le pivot de l'économie rurale.

Grâce à la campagne AIAF 2014 et la Décennie pour l'agriculture familiale, les agriculteurs et agricultrices familiaux ont été placés au sommet du programme international et leur rôle capital pour l'atteinte des ODDs a été largement reconnu. Leur capacité à nourrir le monde de façon durable et mener le développement rural est extrêmement élevée. Toutefois, les agriculteurs et agricultrices familiaux sont également très exposés au changement climatique qui nuit gravement à l'agriculture familiale : réduction des récoltes, déplacement des populations les plus vulnérables ou menaces sur leurs moyens de subsistance. L'accès aux ressources naturelles, en particulier la terre, représente une contrainte majeure dans chaque région.

Les principales préoccupations évoquées lors de la Conférence incluent le respect et la reconnaissance des identités culturelles des groupes et communautés et la garantie de leurs droits ; l'importance centrale de la terre et des territoires, l'accès et la gestion des ressources naturelles ; des budgets et l'investissement public dans les programmes et projets afin de produire des revenus, de la valeur ajoutée et l'accès à différents marchés ; promotion des coopératives et associations d'agriculture familiale, adaptation aux cadres juridiques et institutionnels spécifiques garantissant une participation sociale et des mécanismes de coordination et de transparence durant le cycle de politiques publiques.

Lorsque le soleil se lèvera le 31 décembre 2028, des millions d'agriculteurs et agricultrices familiaux



devraient être en mesure de dire qu'ils souhaitent être agriculteurs et agricultrices, car le fait d'être un agriculteur ou agricultrice familial offrira une vie décente et appréciable. L'objectif vise à ce que l'agriculture familiale soit à la fois un métier d'avenir et un mode de vie digne. Les agriculteurs et agricultrices familiaux souhaitent davantage de politiques, de reconnaissance de leur rôle, une représentation dans les espaces de dialogue afin d'élaborer des politiques publiques au niveau national ainsi que l'attribution d'un volume plus important de ressources.

L'AIAF 2014 a offert à l'agriculture familiale l'opportunité de réaffirmer et d'élaborer une série de propositions que nous avons rassemblées afin de bâtir la Décennie de l'ONU pour l'agriculture familiale.

La Décennie pour l'agriculture familiale représente une opportunité pour chacun de comprendre les ODDs et d'assurer la souveraineté et la sécurité alimentaire par le biais de politiques.

Afin d'assurer la réussite de la mise en œuvre de la Décennie, divers éléments majeurs ont été identifiés:

1. Assurer la cohérence de la Décennie. Il faudra une Décennie pour réaliser les politiques publiques garantissant un avenir digne et durable aux agriculteurs et agricultrices familiaux. Il convient de maintenir cette priorité durant les 10 années.
2. Mettre l'accent sur la mise en œuvre. Aller au-delà des discussions et fournir des engagements spécifiques en termes de politiques publiques, attribution de budgets, etc. L'AIAF a été l'occasion de sensibiliser et d'inscrire la problématique à l'ordre du jour; il est désormais temps d'agir. Dans ces circonstances, les Plans d'Action Nationaux sont déterminants pour l'atteinte des objectifs ambitieux de la Décennie. L'objectif visant à développer et mettre en place 100 Plans d'Action Nationaux est réalisable et les organisations ayant assisté à la conférence sont disposés à y participer.
3. Renforcer le dialogue entre les gouvernements, les institutions, les organisations d'agriculture familiale et les Comités Nationaux d'Agriculture Familiale, en gardant constamment à l'esprit le fait que les organisations d'agriculture familiale et les CNAFs représentent une composante majeure de l'élaboration de ce dialogue.
4. La Décennie devra impliquer les diverses parties prenantes, chacune d'entre elles ayant son propre rôle dans le dialogue politique permanent. Les agriculteurs et agricultrices familiaux et les organisations représentant leurs intérêts, notamment les CNAFs, travaillent en collaboration avec leurs agriculteurs et agricultrices afin d'élaborer des propositions solides, des engagements concrets assumés par les gouvernements, la FAO et le FIDA renforçant le dialogue politique avec les gouvernements, le milieu universitaire, les consommateurs, etc.
5. Il est nécessaire de collaborer avec les organisations d'agriculteurs et agricultrices familiaux et de les renforcer; elles doivent faire partie du processus d'élaboration de politiques publiques, tel qu'évoqué dans ce document, mais elles sont également des acteurs majeurs garantissant l'accès des agriculteurs et agricultrices familiaux à ces politiques. Cela redouble leur importance et la nécessité de soutenir leur engagement à l'ensemble des processus de construction politique. Le rôle des parlements a aussi été largement souligné.



UN DECENIO PARA
LA AGRICULTURA FAMILIAR
VI. Conferencia Global

A DECADE OF
FAMILY FARMING
6th Global Conference

UNE DÉCENNIE POUR
L'AGRICULTURE FAMILIALE
6ème Conférence Globale

FAMILIA NEKAZARITZAREN
HAMARKADA
6. Mundu Konferentzia

5. Les organisations participant à la Conférence sont disposées à prendre part de manière active à la conception, au suivi et la mise en œuvre durant les différents stades de la Décennie, garantissant le maintien et la cohérence de l'événement.

6. Nous sollicitons un système de monitoring et de compte-rendu ambitieux pour la Décennie qui permettra de suivre les progrès réalisés pour chaque pilier et à chaque étape.

L'objectif est que le monde soit très différent dans 10 ans et très avancé en terme de politiques publiques, de reconnaissance de l'agriculture familiale en tant qu'acteur clé du développement durable, avec la coexistence de systèmes alimentaires durables et des agriculteurs et agricultrices familiaux visualisant un avenir favorable. Il s'agit de l'aspiration partagée qui émerge des discussions de Bilbao, pour laquelle les différentes organisations travaillent dur depuis plusieurs années. Les organisations participant à la Conférence s'engagent à maintenir leur action, assurant le rôle de gardiens de la Décennie pour l'agriculture familiale.